

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR
EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE « NON VOLANT »
facultatif pour les pratiquants de loisir
obligatoire pour les moniteurs professionnels

Ce questionnaire de santé permet de déterminer si nous vous conseillons un examen médical pour pratiquer nos activités non volantes (kite, cerf-volant et boomerang).. Nous vous conseillons de le réaliser chaque année au moins et en cas de doute sur un problème de santé avant de pratiquer une activité.

Actuellement	OUI	NON
1. Faites-vous l'objet d'un suivi médical ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous un traitement régulier (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Présentez-vous un handicap ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Êtes-vous enceinte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durant les douze derniers mois	OUI	NON
5. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour	OUI	NON
9. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur par suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INTERPRÉTATION

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du sportif.

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : Sauf problème évident non détecté par le questionnaire, **votre état ne contre indique pas la pratique des activités non volantes.**

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

- Nous conseillons au pratiquant de loisir de se **rapprocher de son médecin** et/ou de la COMMISSION MEDICALE DE LA FFVL (medecinffvl@ffvl.fr) **pour préciser les anomalies éventuelles. En attendant, une pratique sportive minimisant les contraintes cardiaques ou vasculaires est conseillée** avec une intensité d'effort à ajuster pour ne pas déclencher de gêne au repos ou à l'effort.
- **Le moniteur professionnel doit présenter un certificat d'absence de contre-indication à la pratique concernée ou faire la demande de dérogation à la commission médicale.**
- **En cas de handicap définitif ou temporaire, la COMMISSION MEDICALE FFVL peut aider à une adaptation de l'activité aux déficits. (Procédure dérogatoire).**
- **En cas de grossesse, il est conseillé de limiter les efforts, les prises de risques, les durées de pratique et d'éviter les variations glycémiques, d'hydratation et de pression artérielle trop importantes.**

Les CONTRE-INDICATIONS ET PRÉCAUTIONS MÉDICALES AU VOL LIBRE sont disponibles sur le site FFVL.